

N° 37359

Le 20 avril 2017

April 20, 2017

Coram : La juge en chef McLachlin et les  
juges Abella, Moldaver, Karakatsanis,  
Wagner, Gascon, Côté, Brown et Rowe

Coram: McLachlin C.J. and Abella,  
Moldaver, Karakatsanis, Wagner, Gascon,  
Côté, Brown and Rowe JJ.

**ENTRE :**

**BETWEEN:**

Centre Hospitalier de l'Université de  
Montréal (CHUM)

Centre hospitalier de l'Université de  
Montréal (CHUM)

Demandeur

Applicant

- et -

- and -

Association des médecins résidents de  
Montréal

Association des médecins résidents de  
Montréal

Intimée

Respondent

- et -

- and -

Nathalie Faucher, en sa qualité d'arbitre de  
griefs

Nathalie Faucher, in her capacity as  
grievance arbitrator

Intervenante

Intervener

JUGEMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-024571-143, 2016 QCCA 1689, daté du 20 octobre 2016, est rejetée avec dépens.

JUDGMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-024571-143, 2016 QCCA 1689, dated October 20, 2016, is dismissed with costs.

J.C.C.  
C.J.C.